



PLAN D'AMÉLIORATION DE L'ENSEIGNANT

Le directeur doit préparer un plan d'amélioration pour l'enseignant qui ne satisfait pas aux exigences de la EPS relatives à son affectation dans une école outremer des FAC. Le directeur doit tenir compte de la rétroaction de l'enseignant lorsqu'il prépare son plan. Ce plan doit établir les étapes et les mesures que l'enseignant doit prendre pour améliorer son rendement.

Nom de l'enseignant

Prénom de l'enseignant

Nom du directeur

Prénom du directeur

Nom de l'école

Nom de l'employeur

Gestion de l'éducation des enfants – FAC

Description de l'affectation de l'enseignant : niveau(x) scolaire(s), matière(s), temps plein/partiel, niveau primaire/secondaire, etc.

Compétences nécessitant d'être améliorées

--

Attentes

--

Étapes et mesures d'amélioration (doivent tenir compte de la rétroaction de l'enseignant)

--

Soutien (p. ex., du directeur)

--

Signature du directeur

J'atteste avoir préparé le présent plan d'amélioration en tenant compte de la rétroaction de l'enseignant.

Date (aaaa-mm-jj)**Signature de l'enseignant**

J'atteste avoir fourni une rétroaction lors de la préparation de ce plan d'amélioration.

Date (aaaa-mm-jj)**Signature du Directeur - Gestion de l'éducation des enfants**

Ma signature indique que le plan d'amélioration a été préparé conformément à la politique de la GEE.

Date (aaaa-mm-jj)